



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 19 mai 2021

Covid-19 : Assouplissement des restrictions

La situation sanitaire à Mayotte continue de s'améliorer. Mayotte détient un taux de positivité très bas (1,4%) et un taux d'incidence est très faible (11,8 nombre de cas pour 100 000 habitants), qui est le meilleur de France.

Dans ce contexte, Jean-François COLOMBET, préfet de Mayotte, Délégué du Gouvernement, avec l'accord du Gouvernement, a décidé d'assouplir quelques restrictions sur le département.

À compter de jeudi 20 mai à 0 heure, le couvre-feu sera levé sur l'ensemble du département.

- Les rassemblements demeurent interdits sur la voie publique au-delà de 10 personnes, sauf dans le cas des exceptions mentionnées dans l'arrêté préfectoral.
- Les lieux de culte sont ouverts sans limitation de jauge sous réserve de respecter un protocole strict et le respect des gestes barrières ;
- Les compétitions sportives peuvent reprendre avec du public en salle selon une jauge permettant de respecter les gestes barrières et la distanciation, en plein air avec une limite de 1000 personnes.
- Les voulés à la plage sont autorisés sous réserve de respecter des gestes barrières.

Le préfet de Mayotte rappelle que des restrictions restent toujours en vigueur, à savoir :

- L'interdiction de la diffusion de musique amplifiée,
- L'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes sur la voie publique,
- La fermeture des discothèques

Ces allègements de restriction ne doivent pas se traduire par un relâchement des efforts.

Nous devons rester vigilant en appliquant les gestes barrière afin d'éviter un rebond épidémique qui pourrait contraindre le gouvernement à durcir les contraintes pour protéger Mayotte.

Le Gouvernement maintient les motifs impérieux de déplacement entre Mayotte, La Réunion et la métropole.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976